

10-27-2016

Traduction ou trahison

Vivian Grosswald Curran

Follow this and additional works at: <http://digitalcommons.law.lsu.edu/jcls>



Part of the [Civil Law Commons](#)

Repository Citation

Vivian Grosswald Curran, *Traduction ou trahison*, 9 J. Civ. L. Stud. (2016)
Available at: <http://digitalcommons.law.lsu.edu/jcls/vol9/iss1/6>

This Conference Proceeding is brought to you for free and open access by the Law Reviews and Journals at DigitalCommons @ LSU Law Center. It has been accepted for inclusion in Journal of Civil Law Studies by an authorized administrator of DigitalCommons @ LSU Law Center. For more information, please contact kayla.reed@law.lsu.edu.

TRADUCTION OU TRAHISON

Vivian Grosswald Curran*

This essay was developed from a presentation at LSU Law Center at a conference surrounding its project to translate the Louisiana Civil Code into French. Since my presentation was on translation, I thought maybe I ought to give it in two languages, and translate as I went along, but since that would have meant sacrificing half of my allotted time, I decided to start in English and continue in French. I wanted to deliver my presentation in French for a few reasons. First and foremost, I must admit, because I never pass up the chance to speak in French when I am allowed to. Barthes spoke of “*le plaisir du texte*,”¹ for me it is “*le plaisir du verbe*,”² maybe *la dégustation du verbe*. But I have two other reasons. I am a comparativist, as all of us are and must be who are interested in translation, and the modern era of comparative law began in France and in French. I think that tribute should be paid to this fact. And finally, as the other essays in this issue make clear, languages are precious parts of the worlds they come from and that they in turn influence, so the ubiquity of any single language should be resisted.

And with that I will proceed to my topic.

La traduction a beaucoup influé sur mes projets professionnels, et j’ai eu un véritable eurêka personnel concernant la traduction à l’âge de huit ans. J’ai grandi dans une famille aux États-Unis où mes parents tenaient à ce que leurs enfants retiennent les langues de la famille, en l’occurrence le français et l’allemand. Je lisais donc des livres pour enfants allemands tels *Der Struwwelpeter*³, qui dépeint le sang coulant du doigt d’un petit garçon dont la punition pour avoir sucé son pouce fut de le perdre quand on vient le lui découper une

* Distinguished Faculty Scholar, Professor of Law, University of Pittsburgh. Sauf précision contraire, toute traduction est celle de l’auteur.

1. ROLAND BARTHES, *LE PLAISIR DU TEXTE* (1982).

2. CHARLES BAUDELAIRE, *L’ART ROMANTIQUE*, 3 *ŒUVRES COMPLÈTES* 173 (Michel Lévy Frères, 1868) (« Il y a dans le ... verbe quelque chose de sacré ... »).

3. HEINRICH HOFFMANN, *DER STRUWWELPETER* (1845).

nuit. Je lisais tous les livres sur Sissi, l'impératrice Élisabeth d'Autriche pour enfants français, *Sissi jeune fille*, *Sissi impératrice*, *Adieu Sissi*, etc⁴. d'où je connaissais par cœur le protocole de la cour des Habsbourg, les contes de Daudet et *la Petite sœur de Trott*⁵, un livre que ma mère avait beaucoup aimé dans son enfance, et qui décrit l'arrivée d'un nouvel enfant au sein d'une famille quasiment, j'ai envie de dire, *précieuse*, sauf que l'histoire se déroule à la fin du XIX^e siècle, au lieu du XVII^e. Par contre, dans le livre du docteur Seuss pour enfants américains, lorsqu'un jour s'absentent les parents, un chat coquin sort de nulle part pour semer la pagaille, et de fil en aiguille les murs de la demeure sont recouverts de peinture rougeâtre où se distinguent les empreintes digitales des enfants⁶.

Un jour l'idée m'est venue tout d'un coup et elle ne m'a jamais quittée depuis, que les langues différentes servent à dire des choses différentes, que les histoires allemandes et françaises et américaines dans mes livres ne consistaient pas en mots qui servaient comme outils pour exprimer les mêmes concepts, mais plutôt que les histoires provenaient de quelque chose de beaucoup plus profond et qu'elles n'auraient pas pu être rédigées dans une autre langue. Et ainsi ont commencé toutes les plus belles aventures intellectuelles de ma vie et celles qui m'ont amenée à cette belle conférence de la Louisiana State University.

Il y a non seulement les langues, mais aussi bien un bon nombre de *genres* de langues. Et à la limite le silence représente une langue aussi, car le non-dit exprime dans les interstices du langage. Nous juristes savons certainement combien peut signifier une lacune textuelle. Les langues peuvent aussi être symboliques. Il a été suggéré par exemple que le fondateur du domaine de la cybernétique s'immisça dans les cultures et les langues des mathématiques pures et

4. ODETTE FERRY, *SISSI JEUNE FILLE* (1979); *SISSI IMPÉRATRICE* (1981); MICHEL MANOLL, *ADIEU SISSI* (1963).

5. ANDRÉ LICHTENBERGER, *LA PETITE SŒUR DE TROTT* (1898).

6. DR. SEUSS, *THE CAT IN THE HAT* (1957).

appliquées, de l'ingénierie et de la neurophysiologie, et que son génie fut de traduire entre elles. Selon un physicien, la cybernétique serait « une théorie du cafouillage »⁷, « a theory of messiness ».

Qu'est-ce que la traduction alors ? Par-dessus tout, en ce qui nous concerne, c'est un acte comparatif qui devient primordial pour un droit en voie de transnationalisation, et elle aspire dans tous les domaines où elle opère à baliser dans le désordre de l'étrange, du différent, de l'inexplicable, en le réordonnant dans le langage du familier, du connu, mais sans pour autant en avoir trahi l'original. Sauf que le mot « trahir » comporte aussi, je vous le rappelle, une connotation positive : celle de *laisser percevoir*. Aussi peut-on dire que même une traduction qui risque de perdre l'original en le revêtant d'un vocabulaire juridique qui provient d'un autre ordre juridique et donc d'une histoire sociale et politique qui influent sur le sens des termes, que même dans cette situation-là, le lecteur sensible verra que le texte trahira avec un peu de chance, peut-être ne serait-ce que par la présence de contradictions apparentes ou de lacunes inexplicables, le mystère de l'original qui demeure comme un palimpseste qui se lit en filigrane à travers la traduction, traduction dont la familiarité même constitue un leurre.

Wittgenstein disait : « Les limites de ma langue sont les limites de mon monde »⁸. Et l'auteur d'un livre titré *Un autre : chronique d'une métamorphose*, y demande : « Peut-on se faire une idée de la source d'après ceux qui y boivent ? » c'est-à-dire sans en avoir bu soi-même.

Jusqu'ici nous voyons que la traduction est bornée par le vécu, ou en d'autres termes nous avons surtout évoqué le défi de l'irréductible intraduisible. Mais pouvons-nous voir dans la traduction encore plus loin que ses attaches et ses pertes culturelles ? Se peut-il qu'elle représente un modèle cognitif de l'analyse juridique, de

7. Vivian Grosswald Curran, *Comparative Law and Language in THE OXFORD HANDBOOK OF COMPARATIVE LAW* 704, n°116 (Matthias Reimann & Reinhard Zimmermann, eds., 2006).

8. LUDWIG WITTGENSTEIN, *TRACTATUS LOGICO-PHILOSOPHICUS*, PROPOSITION 5, 6 (1933).

l'analyse tout court, et que pour ce qui est du droit, ce soit même le mécanisme central de réflexion au sein de tout ordre juridique national aussi bien que de celui qui est mise en œuvre dès que les frontières sont franchies et qu'il s'agit de droit transnational ou international ? De même, celui qui ne parle qu'une seule langue entreprend-il le mécanisme de la traduction dans l'acte de la compréhension au sein d'un seul système sémiotique, une seule communauté de signes ? Effectivement, la traduction, comme l'avise George Steiner, serait :

formellement et pragmatiquement implicite dans chaque acte de communication, dans l'émission et la réception de tout mode de signifier ... Comprendre c'est déchiffrer. Entendre de la signification c'est traduire. Dès lors, la structure, les moyens et les problèmes, essentiels dans l'acte de traduire sont présents [aussi] dans l'acte de parler, d'écrire, de la codification picturale au sein d'une seule langue. La traduction entre langues n'est qu'une application particulière, [mais elle est] le modèle fondamental de la langue humaine ... [Or, nous pouvons à ce propos remarquer] les innombrables difficultés que peuvent subir les personnes à l'intérieur d'une langue unique qui cherchent à communiquer en franchissant des barrières d'ères historiques, de classe sociale, de sensibilités sociales ou professionnelles différentes⁹.

La traduction peut actuellement revêtir des aspects d'un problème révolu tant l'anglais paraît prendre l'ascendance aujourd'hui. De même, plus on entend parler de mondialisation et de droit transnational, plus la problématique du droit comparé peut revêtir des aspects d'un domaine révolu. Mais la réalité est toute autre. La langue du droit est liée à la grammaire interne des systèmes, des cultures, des mentalités juridiques, ce qui entrave la communication par le moyen d'un vocabulaire emprunté d'un autre système, culture et mentalité juridique. La nature comparative complexe de la langue

9. GEORGE STEINER, *AFTER BABEL: ASPECTS OF LANGUAGE AND TRANSLATION* XII (2e ed., 1992) (1975).

caractérise aussi le droit, si bien que le droit comparé est un traducteur de droit, et un processus d'autant plus important que la rencontre des droits ne produit pas identité ou compréhension.

La quête de l'identité pour les langues est une vieille histoire. Umberto Eco la raconte dans son livre titré *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*. Il s'agit de l'angoisse née de l'incapacité de chaque langue humaine de réaliser un reflet parfaitement transparent du monde par le moyen des mots. Le désespoir du fait qu'aucune langue ne puisse établir une correspondance parfaite entre signifiant et signifié proviendrait du message biblique qu'une telle langue existait avant que Dieu ne créa le désarroi à Babel pour punir l'homme¹⁰. Vers le XX^e siècle, l'idéal d'une langue sans ambiguïté aucune est considéré comme la clef de voûte pour découvrir la nature et le fonctionnement de la pensée¹¹. Selon Umberto Eco, l'obsession de trouver une langue unique, universelle et parfaite, rédemptrice, existe dans toutes les cultures du monde.

Steiner de son côté voit dans la légende de Babel l'idée que la valeur de chaque langue est son manque de susceptibilité à la traduction. Il se pose la question de l'origine de la grande multiplicité de langues mutuellement incompréhensibles qui se trouvent dans des régions trop proches pour expliquer leur nombre. Une anecdote intéressante et véridique que raconte le critique Reich-Ranicki à ce propos est que l'on a reproché au poète Heinrich Heine de son vivant une trahison envers la langue allemande parce que sa poésie, disait-on, se traduisait trop bien dans d'autres langues¹².

10. UMBERTO ECO, *THE SEARCH FOR THE PERFECT LANGUAGE: THE MAKING OF EUROPE* (James Fentress trad., 1995).

11. GOTTLLOB FREGE, *THE THOUGHT: A LOGICAL INQUIRY IN PHILOSOPHICAL LOGIC* (P. Strawson ed., 1967).

12. MARCEL REICH-RANICKI, *DER FALL HEINE* 28 (1997).

Un livre paru il y a plusieurs années¹³ raconte l'allure foudroyante de la perte de langues sur la terre dans les dernières décennies. Il est pourtant sans doute utile de nous rappeler que, quelles que soient les pertes de différences, la différence elle-même ne diminue pas. Ce sont plutôt les terrains de la différence qui se déplacent, si bien que certaines différences qui ont le plus compté auparavant revêtiront une importance diminuée à l'avenir.

La dernière forme de traduction que je vais évoquer est celle de la mémoire, du souvenir, car le droit est un domaine où le passé agit sur l'avenir. Dans son beau livre, *L'irréversible et la nostalgie*, Vladimir Jankélévitch dit du souvenir, ce que l'on pourrait aussi bien dire de la traduction, qu'il est :

comme un plat réchauffé, ou comme le pâle duplicata de l'instant initial ; la deuxième fois est une première fois, mais souvent aussi elle est un simple écho atténué de cette première fois ... pour le nostalgique [c'est] un leurre délicieux et une fascinante duperie ... Le souvenir ressemble à cette vérité, mais il n'est pas cette vérité *elle-même* ... Il manque je ne sais quoi, un Presque-rien qui est tout ; il ne manque que l'essentiel ! Ce déficit impossible à localiser est le vide qui attire l'homme nostalgique : car l'homme est tenté de compléter, d'étoffer à l'infini les ombres de la réminiscence, et de *re-vivre* réellement le déjà-vécu. C'est le *re* de ce revivre qui est la folle chimère. Tout reparaît, rien ne reparaît. Rien ne disparaît, tout disparaît. Un deuxième voyage à Taormina ne me donne pas l'éblouissement que le premier m'avait laissé. J'ai voulu recommencer et n'ai senti en moi qu'une grande sécheresse : le cœur et la conviction n'y étaient pas. Comment suppléer à ce charme inexplicable et rétrospectif de la première fois¹⁴ ?

13. DANIEL NETTLE & SUZANNE ROMAINE, *VANISHING VOICES: THE EXTINCTION OF THE WORLD'S LANGUAGES* (2000).

14. VLADIMIR JANKELELVITCH, *L'IRRÉVERSIBLE ET LA NOSTALGIE* 68-69 (Flammarion 2011).

Ce défi et déficit du souvenir est aussi bien le challenge de la traduction : comment suppléer à ce charme inexplicable et rétrospectif du texte original, peut-on respecter son exactitude tout en respectant l'esprit de son énoncé¹⁵ ?

15. Voir à ce propos JOACHIM FEST, PAS MOI ! SOUVENIRS D'UNE JEUNESSE ALLEMANDE ANTINAZIE 11 (Raymond Voyat trad., 2007).